

Devenir vérificateur d'extincteurs mobiles pour véhicules

EXTINCTEURS MOBILES - ARRÊTÉ DU 01/03/2004



1 jour - 7 heures

Public

- Toute personne devant réaliser les contrôles des extincteurs mobiles pour véhicules.

Prérequis

- Avoir un minimum de connaissances sur les équipements contrôlés.
- Les stagiaires doivent se munir d'Équipements de Protection Individuel (EPI).

Moyens pédagogiques

- Documents sur la réglementation.
- Extincteurs pour véhicules.
- Exposés théoriques.
- Études de cas.
- Évaluation des acquis de la formation par QCM.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemafroid-formation.com
- Intra : nous contacter



v1

Organisme de formation : CEMAFROID FORMATION SAS

-5 avenue des Prés 94266 Fresnes Cedex

· Déclaration d'activité : n° 11 94 12477 94 - SIRET : 529 307 985 00018